



SNUipp-FSU 37

Paul Agard
Secrétaire Départemental
à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

A Saint Avertin le 28 janvier 2021

Objet : Urgence sanitaire

Monsieur le DASEN,

Nous vous alertons sur les conséquences de la dégradation de la situation sanitaire dans les écoles. Le nombre de cas positifs, et donc également de cas contacts chez les personnels (enseignants, ATSEM, AESH...) augmente de manière importante et régulière. Tous ces personnels doivent être confinés de nombreux jours, plus d'une semaine au minimum. Ne serait-ce que sur les sept derniers jours écoulés, nous comptabilisons plus de 35 collègues ayant dû quitter leur classe. Le nombre de remplaçants est évidemment insuffisant. Notons aussi que des personnels « cas contact » dont l'origine n'est pas leur établissement ne sont pas comptabilisés par vos services. Nous souhaiterions disposer d'éléments quantitatifs à ce sujet.

Dans certaines écoles, la situation ne permet plus d'assurer le protocole sanitaire en raison de l'absence d'enseignant ZIL ou BD, dont certains sont affectés pour des enfants de public prioritaire, ou d'autres continuent à accompagner les dispositifs de constellations maintenus malgré l'urgence... Dans des écoles maternelles, l'absence d'ATSEM met les classes en manque d'encadrement. Parfois les deux problématiques sont présentes dans une même école. Dans certains secteurs le nombre d'élèves absents est beaucoup plus important que les années précédentes. Pourtant, cette donnée n'est, pour le moment, pas prise en compte dans le suivi des écoles notamment parce que nos élèves n'ont pas l'obligation de se faire tester.

Dans ces conditions, faut-il que nous brassions les groupes d'élèves, faut-il concentrer plus d'élèves encore et encourager ainsi la propagation virale ? Les enseignant-es, les directeurs et directrices ne peuvent accepter cette responsabilité. De plus en plus d'équipes sont à bout.

Encore une fois, la transparence, la vérité et la cohérence doivent être maximales. Renforcer le protocole en restauration scolaire et dans le même temps regrouper des classes, brasser plus encore nos élèves et placer les personnels en danger est difficilement justifiable. Nous vous demandons instamment de porter votre attention sur les situations aigües et de protéger les élèves et les personnels en prenant les mesures nécessaires dont la possibilité de la fermeture de classes ou d'écoles en fonction des demandes des équipes lorsqu'il n'y a pas de remplaçant, des absences d'ATSEM, un taux d'absence inhabituel d'élèves dans une école...

En vous priant de croire, M. le DASEN, à notre profond attachement au service public de l'Éducation nationale et à la défense de ses personnels.

Paul Agard